

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 36 (1999)
Heft: 1373

Rubrik: Revue de presse

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 12.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Engager la lutte contre les salaires de misère

Les syndicats doivent faire face à de nouveaux défis: l'apparition des working poors, la protection des travailleurs dans le cadre des accords bilatéraux... Deux syndicalistes prônent le renforcement des conventions collectives de force obligatoire.

LE RÉCENT RAPPORT DE Caritas sur les travailleurs pauvres (« *working poors* ») a relancé le débat sur le salaire minimum. Dans *Sitinfo* (décembre 1998), le journal du Syndicat interprofessionnel des travailleuses et travailleurs de Genève, Claude Bossy et Ismail Türker esquissent une stratégie de lutte contre les salaires qui ne permettent pas de vivre. Extraits.

«[...] Face à ce problème, les organisations sociales proposent un revenu garanti, les milieux syndicaux ont jusqu'à maintenant préféré le salaire minimum obligatoire.

» Cette dernière proposition a-t-elle une chance de se concrétiser? À court terme en tout cas, on peut en douter. Cela paraît bien loin de la pratique politique suisse et des forces en présence. Pourquoi alors ne pas explorer les instruments connus comme les conventions collectives ou les usages professionnels qui font partie du paysage politique suisse et qui sont familiers aux syndicats et aux associations patronales?

» Parmi les conventions collectives qui ont été étendues et rendues obligatoires à toute la profession, que les entreprises appartiennent ou non aux associations signataires, l'une, celle de l'hôtellerie-restauration, donne des indications utiles. Les conditions néces-

saires à son extension n'étaient certes pas remplies (accord de 50% des entreprises), mais la nécessité de recourir à une très grande majorité de travailleurs étrangers sans trop de dégâts amena les autorités à bousculer les règles et à étendre la convention.

Étendons les conventions collectives

» Un dispositif du même type – convention collective étendue, usages professionnels – dans des secteurs où les salaires sont fréquemment insuffisants, comme le nettoyage et le commerce de détail permettrait d'améliorer rapidement la situation. Tout d'abord parce qu'au lieu d'être uniquement une mesure politico-administrative, il impliquerait les partenaires sociaux [...] au niveau national et cantonal [...]. Ce n'est qu'en cas d'échec des négociations [...] que les autorités fédérales et cantonales devraient assumer leurs responsabilités et décider d'introduire les usages professionnels (normes qui tiennent compte des salaires usuels dans la branche).

» Outre le fait qu'elle pourrait être plus facilement acceptée, une telle solution renforcerait le dialogue social et les conventions collectives existantes. ■

CONSTITUTION VAUDOISE

Les idées fusent

DANS UN MANIFESTE où il expose sa vision de la nouvelle Constitution vaudoise, le parti socialiste ne craint pas de proposer des réformes hardies.

Ainsi il affirme avoir trouvé la synthèse entre droit et obligation : « Chacun doit pouvoir suivre l'école obligatoire jusqu'à 18 ans ». Comme le disait Staline, « la liberté, c'est la conscience de la nécessité ».

Ou encore : « [...] les listes électorales comprendront au minimum un tiers d'hommes et un tiers de femmes ». Une manière de prévoir la place pour le troisième sexe que le génie génétique ne tardera sans doute pas à créer. *jd*

Médias bis

LE BIMENSUEL LIBERTAIRE *Aujourd'hui* paraît régulièrement. Il vient de mettre neuf caissettes à disposition des acheteurs genevois.

LA NOUVELLE ORTHOGRAPHE commence à se répandre en Suisse. Le supplément du *TagesAnzeiger* consacré aux spectacles s'appelle dorénavant *züritipp* (avec deux pp).

LA NOUVELLE GRILLE de TV5 permet de prendre connaissance du journal télévisé belge à 20 heures. Il n'y a plus concurrence avec le Téléjournal romand. *cfp*